

Compte rendu réunion 6 décembre 2018 Comité consultatif "Economie/tourisme"

lieu : mairie de la Pesse

heures : 18 heures

présents : Audrey, Marion, Martine, Claude, Dominique, Jean Yves, René, Patrick

excusée : Michelle

La réunion commence par quelques retours brefs sur les points suivants :

- **création** d'un groupe de travail au sein du conseil municipal sur le bâtiment du relais (rénovation énergétique, mise en conformité, sécurité etcavec la réalisation d'une étude de faisabilité

- **Retour** sur le jeu des 1000 euros (engouement des deux communes et impact médiatique non négligeable)

- Pas de retour écrit suite à la demande de la commune sur le rachat possible du restaurant Burdet.

-Point sur retrait d'argent

compte rendu de la réunion entre Jean Yves et la directrice du Crédit Agricole (avis favorable sur l'action).

Modalités définies et simples . Toutefois contrainte sur le retrait. Être client obligatoire de la banque (France métropole)

Julien Carnot propose d'être le point relais mais de sa propre initiative (sans passer par le Crédit Agricole .

Informations complètes à paraître dans l'ère de la Pesse

ordre du jour

Retour par **Marion** et **Audrey** sur leur travail réalisé sur les sites des labels.

Chacun reconnaît l'**excellent** travail fourni et ce malgré les difficultés rencontrées (temps, lourdeur du site et rigidité de ce dernier).

ajout de vidéos avec un lien de connexion (accord de l'office du tourisme), de photos des hébergeurs (photos libre de droit)

Les filles souhaitent étendre les informations à diffuser en annonçant des activités connexes et également en informant les visiteurs des possibilités de découvertes (économiques, touristiques, et lieux), aux communes voisines . Accord de principe de l'ensemble du comité. Une information sera également diffusée sur l'aire de la Pesse.

En Parallèle, présentation d'une carte postale et d'un dépliant réalisé par le GET (2500 exemplaires)

Annnonce d'un projet de rachat du restaurant des Bisons (plusieurs possibilités s'offrent à Alain Rolandez

Parmi eux, un projet d'hébergement et de réalisation de manifestations (mariages, anniversaires, etc ... sans restaurant sur place mais avec un service traiteur (modalités à définir)

Ce projet s'accompagne d'une création d'un bois-ronds attenant.

Des contraintes environnementales, juridiques, et de droit complexes (zone spécifique) existent sur la faisabilité du projet et l'obligation de l'approbation de la Chambre d'agriculture .

Demande de location d'une cellule sur le bâtiment « garage » par un ferronnier d'art en vue de la création de son activité

Une demande d'installation d'un food truck (ou pizza) a été demandée auprès de Claude. Ce projet flou pour l'instant (à tous les niveaux) ne recueille pas les suffrages des personnes présentes (trop d'imprécisions en cours qui doivent faire l'objet d'une étude aboutie) .

Intervention de Jean Yves sur l'avenir des communautés de communes et sur des opérations de fusion entre elles

De nombreux questionnements apparaissent et ce dans tous les domaines (compétences administratives, juridiques, touristiques, sociales) .

Un avis favorable semble se dessiner mais des bémols apparaissent légitimement suite aux échecs passés et à l'échéance courte du projet (2020) au regard de la complexité du travail à réaliser.

il ressort également l'obligation d'une négociation avec les instances de l'état en vue de redonner du sens et de la légitimité aux communes

Cette réunification des communautés en vue d'allier leurs forces pose aussi les questions suivantes

- les découpages (possibilité ou pas) avec quelles échéances en terme de réalisation, de temps imparti

- la légitimité des personnes en place / aux futures membres (manque d'expérience, de recul, de connaissance des enjeux et dossiers en cours) de part un futur renouvellement important des prochains élus locaux, de la complexité des actions

Il ressort toutefois une réelle volonté d'avancer vers cette option de fusion , de franchir le pas et ce malgré l'échéance courte de réalisation (2020 pour rappel)

Une étude est décidée en vue de prendre l'ensemble des données et particularités en compte (importance des disparités actuelles, des moyens humains et financiers, des compétences tec ...

Des sujets non pas été abordés et notamment

- **activités 4 saisons**

- **le snow farming**

La réunion s'achève vers 20h30 par la décision de notre prochaine session : le jeudi 17 janvier 2019